

AGENT D'EXPLOITATION DES ROUTES (h/f) #1145

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1145&id_origin=0



Limite de candidature	16-11-2026
Mise à jour	07-10-2026
Service	DIRECTION DES ROUTES ET DES PORTS
Localisation	TOUT LE DEPARTEMENT
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Agent D'Exploitation Des Routes (h/f)
Date de fin	16-11-2026
Filière	Technique
Catégorie	C
Cadre d'emploi	Adjointes techniques territoriaux
Grade	-

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous la responsabilité hiérarchique du Chef de centre et des chefs d'équipe, assurer les tâches de surveillance et de conservation, d'entretien et de maintien de la viabilité du réseau routier départemental.
Et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emploi et à son domaine d'intervention.

ACTIVITES :

1/ Maintenir la viabilité de la route :

- surveiller le réseau (patrouilles),
- diagnostiquer les principales dégradations de la voirie,
- enlever les obstacles sur la chaussée.

TRAVAUX SUR LES ABORDS DES ROUTES (tâches ponctuelles programmées)

2/ Entretien des abords routiers :

- entretenir les dépendances vertes (débroussaillage, fauchage manuel et mécanique, etc.),
- propreté des abords et des équipements (désherbage, nettoyage, etc.),
- entretenir les ouvrages hydrauliques (curage, nettoyage, etc.),
- implanter et entretenir les panneaux de signalisation sur le domaine routier.

3/ Surveiller et effectuer des petites réparations des ouvrages d'art.

TRAVAUX SUR LA CHAUSSEE (tâches ponctuelles programmées)

- 4/ Nettoyer et maintenir la propreté des routes (balayage manuel et mécanique, tronçonnage, dépôt d'absorbant, etc.).
- 5/ Réaliser des travaux d'entretien courant de la chaussée (emploi des enrobés, balayage manuel et mécanique, etc.).
- 6/ Assurer la viabilité hivernale de mi-novembre à mi-mars (patrouillage, salage, déneigement, etc.).

ASSURER LA SECURITE (tâches ponctuelles programmées)

- 7/ Poser et déposer la signalisation temporaire des chantiers et des dangers sur la voirie (interventions suite accidents/incidents/manifestations).
- 8/ Favoriser l'écoulement du trafic (mise en place de déviation).

Activités périphériques :

Participation aux dispositifs d'astreinte et d'intervention (tâches ponctuelles).

Profil recherché

- conduite des camions et engins de travaux (permis PL, CACES et autorisations de conduite),
- connaissance des missions liées à l'entretien et au maintien de la viabilité et aptitude à les réaliser,
- connaissance de l'utilisation en sécurité des petits matériels d'intervention (débroussailleuse portée, tondeuse, tronçonneuse, etc.),
- rigueur,
- sens des responsabilités.

Exigences : Permis B et Permis PL .



DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement accessible et adapté aux besoins de

Tickets restaurant (11 euros)

Participation Mutuelle et/ou Prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.